

CANADA
Province de Québec
District de Montreal
No cour :

No dossier: 41-3234498

COUR SUPÉRIEURE Chambre Commerciale

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de :

Comptoir Sushi Yatta Inc. corporation légalement constituée en vertu des lois du Canada, de la province de Québec et ayant son siège social au 1576 av. du Mont-Royal E dans la ville de Montréal, province de Québec

AVIS AUX CRÉANCIERS

Vous trouverez ci-joint la déclaration de la compagnie susmentionnée, vous avisant de son intention de faire une proposition à ses créanciers.

La débitrice doit donc vous soumettre sa proposition dans un délai prescrit de 30 jours à partir de la date du dépôt de cet avis.

Les formulaires de preuve de réclamation et de votation vous seront transmis à la suite du dépôt de la proposition.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec la personne soussignée.

Daté à Laval, ce 13 juin 2025.

Marino Delacas, PAIR, SAI GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIÉS INC. Syndics autorisés en insolvabilité 310-3111, boul. Saint-Martin Ouest Laval (Québec) H7T0K2

(855) 430-1513

ginsberg-gingras.com



Industry Canada

Bureau du surintendant des faillites Canada Office of the Superintendent of Bankruptcy Canada

District de : Québec N° division : 01 - Montreal N° cour : 500-11-N° dossier : 41-3234498

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition de :

Comptoir Sushi Yatta Inc.

Personne insolvable

GINSBERG, GINGRAS & ASSOCIES/ASSOCIATES INC

Syndic autorisé en insolvabilité

Date de l'avis d'intention: 11 juin 2025

<u>CERTIFICAT DE DÉPÔT D'UN AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION paragraphe 50.4 (1)</u>

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que la personne insolvable susmentionnée a déposé un avis d'intention de faire une proposition en vertu du paragraphe 50.4 (1) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité;

Conformément au paragraphe 69. (1) de la Loi, toutes les procédures contre la personne insolvable susmentionnée sont suspendues à compter de la date du dépôt de l'avis d'intention.

Date: 11 juin 2025, 14:34

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal, Québec, Canada, H3B2V6, (877)376-9902



PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DE L'UNIQUE DIRECTEUR DE

COMPTOIR SUSHI YATTA INC.

TENUE 11 JUIN 2025

AU 1576 av. du Mont-Royal E Montréal QC H2J 1Z2

À 15H00

HEURES DE L'APRÈS-MIDI

ETAIT(ENT) PRÉSENT(E)S:

Cuong Quoc Nguyen

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, secondée et adoptée, Cuong Quoc Nguyen agit en tant que PRÉSIDENT de l'assemblée. Le quorum de l'unique directeur étant établi, le président déclare l'assemblée dûment constituée. Le président fait rapport que la compagnie a des difficultés financières et qu'elle ne peut plus rencontrer ses obligations à leur échéance. Pour ces raisons, il est dûment RÉSOLU que la compagnie dépose un avis d'intention conformément à la Loi sur la faillite et l'Insolvabilité et autorise Cuong Quoc Nguyen à signer tous les documents relatifs.

SUR MOTION DÛMENT PROPOSÉE, SECONDÉE ET ADOPTÉE, l'assemblée est levée.

Cuong Quoc Nguyen, président

Je soussigné, directeur de la compagnie ci-haut mentionnée approuve et confirme les résolutions et transactions y figurant.

Cuona Quoc Nauven, président

JE CERTIFIE QUE CECI EST UNE VRAIE COPIE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'UNIQUE DIRECTEUR DE **COMPTOIR SUSHI YATTA INC.** TENUE LE 11 JUIN 2025 DANS LA VILLE DE MONTRÉAL, DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Témoin

District de: Québec No division: 01 - Montreal

No cour: No dossier:

> - FORMULAIRE 33 -Avis de l'intention de faire une proposition (paragraphe 50.4(1) de la Loi)

> > Dans l'affaire de la proposition de Comptoir Sushi Yatta Inc. de la Ville de Montréal dans la province de Québec

Avis est donné de ce qui suit :

- 1. Je, Comptoir Sushi Yatta Inc., personne insolvable signifie mon intention de faire une proposition à mes créanciers conformément au paragraphe 50.4(1) de la Loi.
- 2. Ginsberg, Gingras & Associates Inc. de 55, rue Castonguay, bureau 101, St-Jérôme, QC, J7Y 2H9, syndic autorisé, a accepté d'exercer les fonctions de syndic dans le cadre de la proposition. Une copie de son acceptation est annexée au présent avis.
- 3. Une liste portant les noms des créanciers connus ayant des réclamations d'une valeur de 250 \$ ou plus ainsi que le montant de ces réclamations, est également annexée.
- 4. Conformément à l'article 69 de la Loi, les procédures engagées contre moi sont suspendues à compter de la date du dépôt du présent avis auprès du séquestre officiel de ma localité.

Date du dépôt

Daté le 11 juin 2025, à Laval en la province de Québec.	
	94.
	Comptoir Sushi Yatta Inc. Personne Insolvable
À remplir par le séquestre officiel:	

Séquestre officiel

District de: Québec No division: 01 - Montreal

No cour: No dossier:

> - FORMULAIRE 33 -Avis de l'intention de faire une proposition (paragraphe 50.4(1) de la Loi)

> > Dans l'affaire de la proposition de Comptoir Sushi Yatta Inc. de la Ville de Montréal dans la province de Québec

Liste de créanciers avec des réclamations de \$250.00 ou plus			
Créancier	Adresse	# Compte	Réclamation \$
2M7 Financial solutions	5555 Keele St North York ON L4K 2Y7		26,220.00
Agence du revenu du Québec Direction régionale du recouvrement	Service des dossiers de faillites 1265 boul Charest O 9e étage C65-9K Québec QC G1N 4V5	TPS TVQ 1229557803	40,000.00
Agence du revenu du Québec Direction régionale du recouvrement	Service des dossiers de faillites 1265 boul Charest O 9e étage C65-9K Québec QC G1N 4V5		11,182.00
KM Capital Corp	94A Avenue Road Toronto ON M5R 2H2	727079709	5,783.00
Sheaves Capital	to come	·	10,222.00
Xuper Funding	125 Commerce Vally Dr. West, Suite 802 Markham ON L3T 7W4	727079709	13,181.00
Total			106,588.00

Comptoir Sushi Yatta Inc.

Personne Insolvable

- Consentement -

Dans l'affaire de la proposition de Comptoir Sushi Yatta Inc. de la Ville de Montréal dans la province de Québec

À qui de droit,

Nous consentons par la présente, à agir comme syndic, d'après la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, à la présente proposition de Comptoir Sushi Yatta Inc..

Daté le 11 juin 2025, à Laval en la province de Québec.

Ginsberg, Gingras & Associates Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité